

# Les priorités des équipements sportifs classés, le point de vue d'une fédération sportive

Michel RAVIART, Fédération Française de Football

LES RENCONTRES TERRITORIALES DES ESPACES VERTS  
ZERO PESTICIDE : LES TERRAINS DE SPORT ENTRENT EN JEU  
6 OCTOBRE 2021 - RENNES



**Plante  
& Cité**  
Ingénierie de la nature en ville  
Center for landscape and urban horticulture

*Le*  
**mpk**

QUAND LES TALENTS  
GRANDISSENT,  
LES COLLECTIVITÉS  
PROGRESSENT



**Michel RAVIART**

**Président de la Commission Fédérale des Terrains et  
Installations Sportives**

**6.10.2021**



## Fonctionnement des Commissions Terrains & Installations

- Une Commission Fédérale des Terrains & Installations Sportives qui délègue largement aux commissions régionales (CRTIS) organisée et déclinées au plus près de nos clubs et des propriétaires dans des Commissions en District (CDTIS)
- **660 bénévoles et quelques salariés qui tous les jours rencontrent des clubs et des collectivités**
- L'accompagnement de nos clubs et des propriétaires d'installation dans le cadre de projets fait partie de nos priorités
- Un Groupe de Travail fédéral et des référents « pelouse » dans chacune de nos CRTIS
- Un travail de concertation préalable sur l'arrêté « O Phyto ».
- Un travail collectif FFF/LFP avec d'autres fédérations (FFG, FFR/LNR, France Galop)



# Définition du classement des installations/ Règlement fédéral

## *Art.1.2 du Règlement*

*Une **installation de football** est une unité fonctionnelle permettant l'organisation de compétitions de football.*

*Elle comprend le terrain ouvert aux sportifs, les équipements accompagnants celui-ci ainsi que les bâtiments, clôtures et infrastructures qui, tout en étant extérieurs à cet espace, concourent à la définition de l'installation pour un bon déroulement de ces manifestations.*

## **Nous avons remis le terrain au centre du stade**

**Le classement d'une installation s'effectue au regard des prescriptions de nos règlements**

**Seule la CFTIS a pouvoir de classement mais elle délègue largement aux CRTIS**

**Une compétition ne peut se dérouler que dans une installation classée**

**A chaque niveau de compétition – quelle qu'elle soit - correspond un niveau de classement**



# Nos priorités / Les valeurs attendues par le football en pelouse sportive

**Il n'appartient pas à une fédération sportive de définir des moyens**

**Il lui appartient par contre de définir les valeurs attendues pour les différents niveaux de classement d'une installation**

- **La norme NF P 90-113 – *Construction de terrains de grands jeux en pelouse sportive* - modifiée en octobre 2020, introduit des valeurs définissant la qualité attendue d'une pelouse sportive**
- **Le Règlement des Terrains & Installations Sportives, voté par notre AG en mars 2021 et validé par la CERFRES le 28 septembre 2021, a intégré ces valeurs**
- **Publié au BO du Ministère, il sera rendu « opposables aux tiers »**



## Nos priorités / Les valeurs attendues par le football en pelouse sportive

- Ce règlement reprend ces objectifs de valeurs en différenciant selon les niveaux de classement des «obligations» et des recommandations
- Il introduit également des hauteurs de coupe en fonction du classement de l'installation
- Notre règlement demande, pour le classement des niveaux concernés, la transmission d'un rapport d'essais in situ déterminant ces valeurs



# Nos priorités / « 0 Phyto » et amélioration de la qualité des pelouses sportives

## Pourquoi la FFF est présente

Sur les quelques 20000 installations classées par la FFF, **90 % comportent des terrains avec une pelouse sportive**

- La pelouse sportive du terrain de football est le vecteur de la **sécurité** des acteurs, de la **qualité** du jeu, des conditions permettant une pratique et un spectacle sportif de qualité.
- La pelouse d'un terrain est un sol sportif technique qui ne peut pas être considéré comme un gazon d'ornement et n'a rien à voir avec une production agricole
- Les quantités de substances actives utilisées sur les pelouses sportives ne représentent que **0,02%** tous produits et usages confondus en France
- La FFF est une asso sportive responsable qui a une dimension sociale, économique et environnementale



# Nos priorités / « 0 Phyto » et amélioration de la qualité des pelouses sportives

## Nos ambitions

- Nous avons apporté notre concours au Guide Technique pour travailler à une démarche globale et une gestion intégrée
- La qualité n'est pas que dans les moyens déployés elle est avant tout dans la satisfaction des besoins et l'atteinte des objectifs
- Attentifs à repérer les impasses et trouver ensemble des solutions
- Nous travaillons à ce que le « 0 Phyto » soit aussi un facteur de montée en qualité de nos pelouses sportives

**« Les pelouses sportives quittent la pharmacie pour rejoindre la salle de muscu »**